



Image © Patrick Delapierre pour l'INRS

2020

STATISTIQUES
RISQUES PROFESSIONNELS
PACA CORSE

Avant-propos



Ce document présente les résultats statistiques concernant la sinistralité ATMP des entreprises du régime général de la Sécurité Sociale de l'année 2020 et compare certains résultats à ceux des années précédentes.

Du fait du recours massif au chômage partiel en 2020, la remontée des heures travaillées n'est pas représentative de l'exposition au risque. Les indicateurs prévention ne sont donc pas calculés pour cette année.

En effet, la définition de ces indicateurs consiste à rapporter la sinistralité au temps d'exposition au risque, mesuré en temps normal par les effectifs ou les heures travaillées, issus des compilations des DSN.

Il est à noter qu'en 2019, les heures travaillées n'ont pas été disponibles. Les indicateurs prévention en découlant n'ont donc pas non plus été calculés pour 2019 (taux de fréquence, indice de gravité et taux de gravité).

Depuis 2017, la compilation des données a été affectée par le changement de certaines règles de gestion lié à la mise en œuvre de la DSN (déclaration sociale nominative) qui se substitue progressivement à la

DADS (déclaration annuelle des données sociales) et à partir de 2018 sur le champ du secteur public.

De ce fait, les évolutions des effectifs salariés, des heures travaillées ainsi que les indicateurs qui en découlent, ne sont pas interprétables entre 2016 et 2017, et entre 2017 et 2018.

Depuis 2017 également, le taux bureau a été progressivement remplacé par le taux fonctions supports de nature administrative (FSNA). Le taux bureau permettait à un employeur de bénéficier d'un taux d'accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) réduit pour une partie de ses salariés qu'il déclarait non exposés au risque principal de l'établissement. Le nouveau dispositif FSNA, réservé aux entreprises de moins de 150 salariés, a vocation à être appliqué aux salariés exerçant une fonction administrative sous certaines conditions.

Depuis le 1er janvier 2020 il n'existe plus de sections d'établissement au taux bureau, seules existent maintenant les sections d'établissement au taux fonctions support de nature administrative. Ainsi, dès 2019, les salariés des sections à taux fonctions supports de nature administrative ont été intégrés dans chaque CTN.



Les spécificités économiques du territoire

La circonscription couverte par la Carsat Sud-Est comprend les régions PACA et Corse, composées de huit départements (2 en Corse, 6 en PACA).

La région PACA compte plus de 5 millions d'habitants (1), la Corse en compte 330 000 (2). Le PIB PACA de 166 milliards d'euros (33 000€ par habitant) représente 7% de la richesse nationale. Le PIB de la Corse est de 9,4 milliards d'euros. Ramené par habitant (27 780€ par habitant), cela reste inférieur à toutes les régions françaises métropolitaines (7).

La région compte 10 pôles de compétitivité. Ils structurent les grandes filières stratégiques, en lien avec les Opérations d'Intérêt Régional (OIR), contribuent au maillage économique, au renforcement de la compétitivité des entreprises et au développement du socle régional d'innovation. (3) Nous dénombrons en PACA et Corse 1 472 246 salariés relevant du régime général, répartis sur 231 337 sections d'établissements. (4)

En termes d'aménagement du territoire, il faut relever une répartition hétérogène de la population et des salariés sur la circonscription. Les départements des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et du Var concentrent à eux

seuls 76% des sections d'établissements et 80% des salariés de la circonscription. Quatre pôles économiques majeurs concernent Marseille/Aix/Fos, Sophia Antipolis et l'Est des Alpes-Maritimes, l'aire toulonnaise et l'aire avignonnaise.

Le tissu économique est marqué par une surreprésentativité des très petites entreprises en PACA et Corse, voire de micro-entreprises. 92% de TPE portent ainsi près de 50% de l'emploi. L'économie est très orientée vers le tertiaire qui emploie plus de 8 salariés sur 10. Les services aux entreprises sont particulièrement en développement.

L'industrie emploie dans les 2 régions moins de 10% des actifs (agro-alimentaire, aéronautique, chimie, raffinage, fabrication de composants électroniques, pharmacie et métallurgie). (1) La tendance à la désindustrialisation se confirme ainsi d'année en année.

L'activité économique en 2020 a évidemment été fortement marquée par la crise sanitaire. Par exemple, pour le secteur du bâtiment, l'année 2020 se solde sur une chute historique d'activité, à -15,2 % hors effet prix. À noter que sans le confinement strict du printemps et l'arrêt massif des chantiers, le recul eût été limité à -4,6 %. (5) Le cumul des

effets structurels et conjoncturels sur ce secteur s'est ainsi particulièrement fait sentir sur l'activité 2020.

L'intérim illustre également la contraction économique observée (-23,6% en France, -22,7% en PACA). Tous les secteurs d'activité ont été impactés. Seul le transport et la logistique ont connu une baisse contenue de leur activité (diminution de 3,8% « seulement » des effectifs intérimaires). (6)

Pour autant, 2020 a également été marquée par une accélération des créations d'entreprise et un ralentissement des défaillances. (7)

À l'horizon 2030, de nombreuses infrastructures sont prévues : contournement routier d'Arles, liaison Fos-sur-Mer / Salon-de-Provence, Ligne à Grande Vitesse (LGV PACA) entre Aix/Marseille et Nice, traitement ferroviaire de la saturation des deux principales métropoles Marseille et Nice, projets de transports urbains (BHNS à Toulon, tramway à Nice, Marseille, Aubagne et Avignon). Ces projets ouvrent des perspectives économiques porteuses d'avenir !

Sources :

- (1) DIRECCTE PACA 2020
- (2) DIRECCTE Corse 2019
- (3) Région Sud
- (4) Carsat Sud-Est 2020
- (5) FFB 2020
- (6) Baromètre PRISM'Emploi Fév. 2021
- (7) INSEE 2021

Analyse générale



Le coût total des sinistres survenus en PACA/Corse en 2020 s'élève à 643 millions d'euros (62 % au titre des AT, 24 % au titre des MP et 14 % au titre des Trajets) pour la branche Accidents du Travail / Maladies Professionnelles.

En 2020, le nombre de jours perdus pour incapacité temporaire en région atteint le chiffre de 6 187 703 (76 % pour les AT, 15% pour les TJ et 9 % pour les MP).

L'année 2020 se caractérise par rapport à 2019 par une forte diminution de la sinistralité :

-15,9 % du nombre d'accidents du

travail avec arrêt, -19,3 % du nombre d'accidents du trajet avec arrêt, -18 % du nombre de maladies professionnelles.

Il faut évidemment voir l'impact de la crise sanitaire en 2020. En effet, les périodes de confinement ainsi que les périodes d'activité réduite ont fortement limité l'exposition au risque. On constate néanmoins que les territoires et les différents secteurs d'activité ont été diversement impactés :

- Si tous les départements ont vu leur sinistralité chuter, les Alpes de Haute-Provence comme le Var enregistre des

diminutions bien moins importantes que la moyenne des deux régions sur les risques accidents de travail comme accidents de trajet. La Haute-Corse enregistre la baisse la plus modérée sur le risque Accident de travail (-3,2% contre -16,1% en PACAC).

- Le CTN H enregistre les baisses de sinistralité les plus marquées tant pour les AT que les TJ. En revanche, les CTN B, F et I connaissent des diminutions plus mesurées sur ces deux risques. Le CTN E est le seul à enregistrer une hausse de sinistralité sur le risque trajet.

Sommaire

Synthèse PACA et Corse

p1 Accidents du Travail

- 2 Répartition par département
- 3 Evolution 2015 / 2020
- 4 Répartition par secteur d'activité
- 5 % Accidents du Travail par circonstances

p7 Maladies Professionnelles

- 8 Répartition par département
- 9 Evolution générale du nombre de MP
- 10 Répartition par secteur d'activité (sur 3 ans)
- 11 Evolution 2015-2020 / MP les plus fréquentes
- 12 Détail MP 57 par code syndrome
- Zoom Imputation :
- 13 Imputations des MP aux comptes
- 14 MP les plus fréquentes par type d'imputations
- 15 Imputations des incapacités permanentes et des décès

p17 Accidents du Trajet

- 18 Répartition par département
- 19 Evolution 2015 / 2020
- 20 Répartition par secteur d'activité

p21 Zoom Secteurs d'Activité

- 22 Synthèse PACA et Corse
- 23 Top 15 APE 
- 24 Top 15 APE 
- 25 Top 15 APE 

p26 Zoom sur les départements

- 27 Alpes de Haute - Provence (04)
- 29 Hautes - Alpes (05)
- 31 Alpes - Maritimes (06)
- 33 Bouches - du - Rhône (13)
- 35 Var (83)
- 37 Vaucluse (84)
- 39 Corse du Sud (2A)
- 41 Haute - Corse (2B)

p43 Lexique

p45 Mode de calcul des statistiques



« La crise sanitaire a fortement impacté la sinistralité »

Le nombre d'accidents du travail diminue de 15,9% en 2020, alors que le nombre d'incapacités permanentes poursuit sa baisse pour la 6ème année consécutive (-20% par rapport à 2019).

Les accidents de manutention manuelle restent prédominants (51% des AT), loin devant les chutes de plain-pied (17%) et chutes de hauteur (13%). Tous les secteurs d'activité enregistrent des baisses de sinistralité par rapport à 2019. Le maintien ou la fermeture d'activité joue un rôle particulièrement important dans les résultats. Ainsi :

- 3 secteurs connaissent des baisses moindres que la moyenne régionale :
 - o Le BTP (CTN B) avec une baisse de 10% par rapport à 2019.
 - o Le secteur du Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu (CTN F) avec une baisse de 10,1% par rapport à 2019.
 - o Les activités de Service II (Santé, nettoyage, travail temporaire...) (CTN I) avec une baisse de 11,6% par rapport à 2019.
- 3 secteurs connaissent en revanche des baisses plus prononcées que la moyenne régionale :
 - o Les Services, commerces et industries de l'alimentation (CTN D) avec une baisse de 20,2% par rapport à 2019.
 - o La métallurgie (CTN A) avec une baisse de 20,5% par rapport à 2019.
 - o Les Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...) (CTN H) avec une baisse de 34,6% par rapport à 2019.

Les territoires aussi marquent des différences importantes dans la baisse enregistrée en 2020 :

- Les Hautes-Alpes (-9,6% par rapport à 2019) et surtout la Haute-Corse (-3,2% p/r à 2019) connaissent les baisses les moins fortes.
- Vaucluse (-23,4%) et Alpes de Haute Provence (-23,5%) enregistrent au contraire les plus fortes baisses.

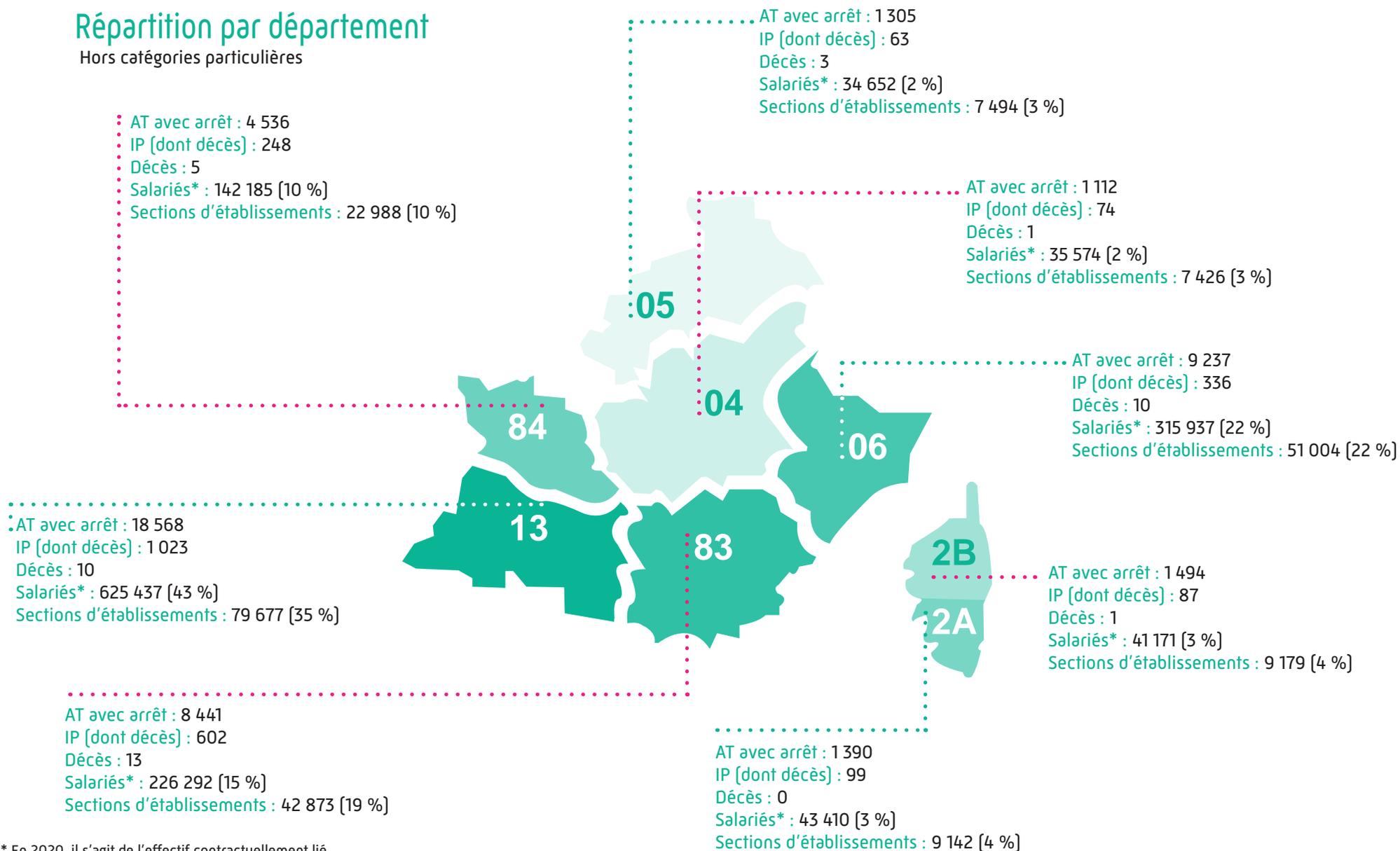
BTP, Transport et activités de services sont cette année encore les secteurs les plus endeuillés. Ils représentent à eux trois 60 % des décès de PACAC.

Accidents du Travail – Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Répartition par département

Hors catégories particulières

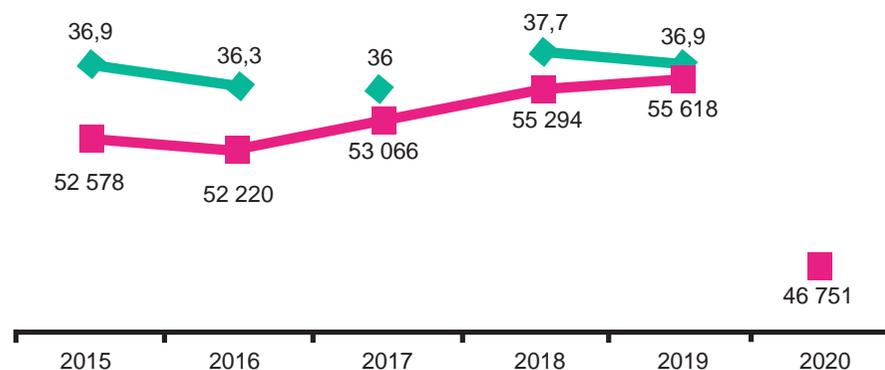


* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Carsat Sud-Est – SNTRP 2020

Accidents du Travail - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Evolution 2015/2020



	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Sections d'établissements	222 667	223 026	223 125	226 360	230 777	231 337
Salariés**	1 419 556	1 431 000	1 464 449	1 462 042	1 492 663	1 472 246
Heures travaillées	2 104 168 904	2 138 104 434	2 319 911 578	2 402 427 519	2 419 264 129	n/c
Accidents du travail avec arrêt	52 578	52 220	53 066 + 1,6 %	55 294 + 4,2 %	55 618 + 0,6 %	46 751
Indice de Fréquence Régional	36,9 National : 33,9	36,3 National : 33,8	36,0 National : 33,4	37,7 National : 34,5	36,9 National : 33,5	n/c
Taux de Fréquence Régional	24,8 National : 22,9	24,2 National : 22,7	22,7 National : 20,9	22,9 National : 20,7	23,0 National : 20,5	n/c
Taux de Gravité Régional	2,0 National : 1,4	1,9 National : 1,5	1,7 National : 1,4	1,8 National : 1,4	1,9 National : 1,4	n/c
Jours de travail perdus pour incapacité temporaire	4 312 916	4 185 466	4 084 577 - 2,4 %	4 286 782 + 5 %	4 604 561 + 7,4 %	4 716 541
Durée moyenne d'une incapacité temporaire (en jours)	82	80	77	78	83	101
Incapacités Permanentes (y compris décès)	3 826	3 700	3 385 - 8,5 %	3 309 - 2,2 %	3 234 - 2,3 %	2 582
Décès	50	34	46	46	66	43

Indice de Fréquence Régional

Accidents du Travail

Y compris les catégories particulières.

* cf. Avant-propos

** En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque

Accidents du Travail - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

par secteur d'activité



CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	9 897	96 865	2 125	3
B	Bâtiment et Travaux Publics	34 892	145 476	6 376	8
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	23 964	169 646	7 333	9
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	43 228	237 014	8 980	5
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	777	25 310	461	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	2 966	17 955	696	3
G	Commerces non alimentaires	48 491	186 202	3 969	2
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	33 381	292 356	2 466	5
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	32 187	293 834	13 677	8
Total CTN		229 783	1 464 658	46 083	43
Catégories particulières		1 554	7 588	668	0
Total		231 337	1 472 246	46 751	43

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque

Accidents du Travail – Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

% AT* par circonstances



Manutention manuelle

51 %



Chutes de plain-pied

17 %



Chutes de hauteur

13 %



Outillage à main

6 %



Risque routier

4 %



**Agressions
(y compris par animaux)**

4 %



Manutention mécanique

2 %



Risque machines

1 %



Risque chimique

1 %



**Autres ou
pas d'information**

1 %

* AT avec au moins 4 jours d'arrêt



**En 2020, les préventeurs
sont intervenus dans plus
de 4 810 établissements et
302 chantiers**

**PREVENIR
les Accidents
du Travail
et Maladies
Professionnelles**



« Les maladies professionnelles aussi en forte baisse »

Les Maladies Professionnelles (MP) représentent 3,7% des sinistres (AT, Trajet, MP) et pèsent pour 24 % des coûts de la branche AT/MP en régions PACA/Corse.

Pour autant, et comme les autres typologies de sinistres, les maladies professionnelles ont connu une forte baisse en 2020 par rapport à 2019 (-18%).

Les TMS représentent 83 % des MP de nos régions, loin devant les affections liées à l'amiante (11 %) et les atteintes auditives (1,7 %). Comme les autres maladies professionnelles, les TMS sont en diminution de 18% par rapport à 2019.

Parmi les TMS, celles relatives au tableau de MP 57 (affections périarticulaires) sont les plus nombreuses (1 575 MP, soit 90% des TMS, représentant 75 % des MP de la région).

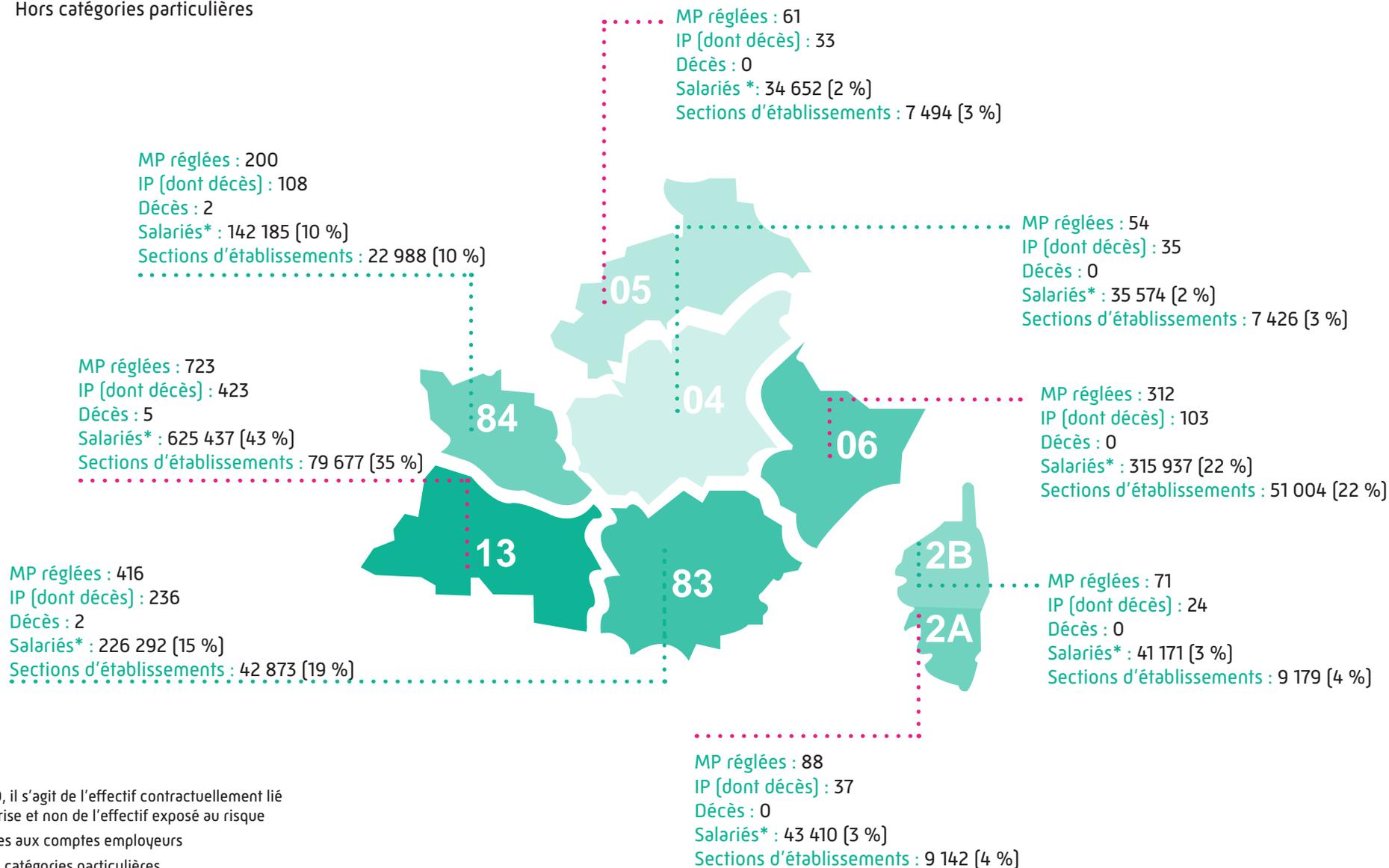
Le syndrome du canal carpien reste prédominant (soit 550 MP et 35% des affections périarticulaires en 2020). 15 des 16 décès dus à une maladie professionnelle sont liés à l'amiante.

Maladies Professionnelles - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Répartition par département**

Hors catégories particulières



* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque

**imputées aux comptes employeurs

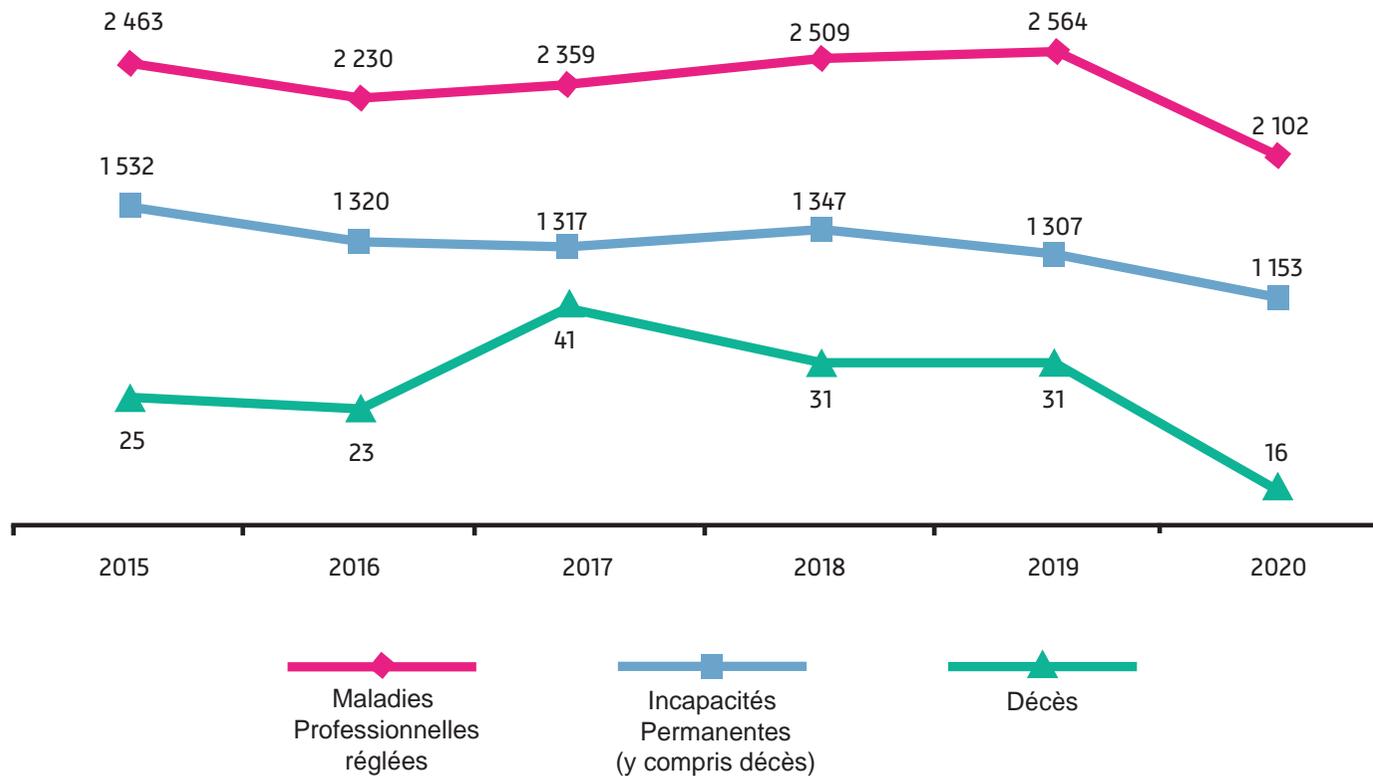
Y compris catégories particulières

Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Maladies Professionnelles - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Evolution générale du nombre de Maladies Professionnelles



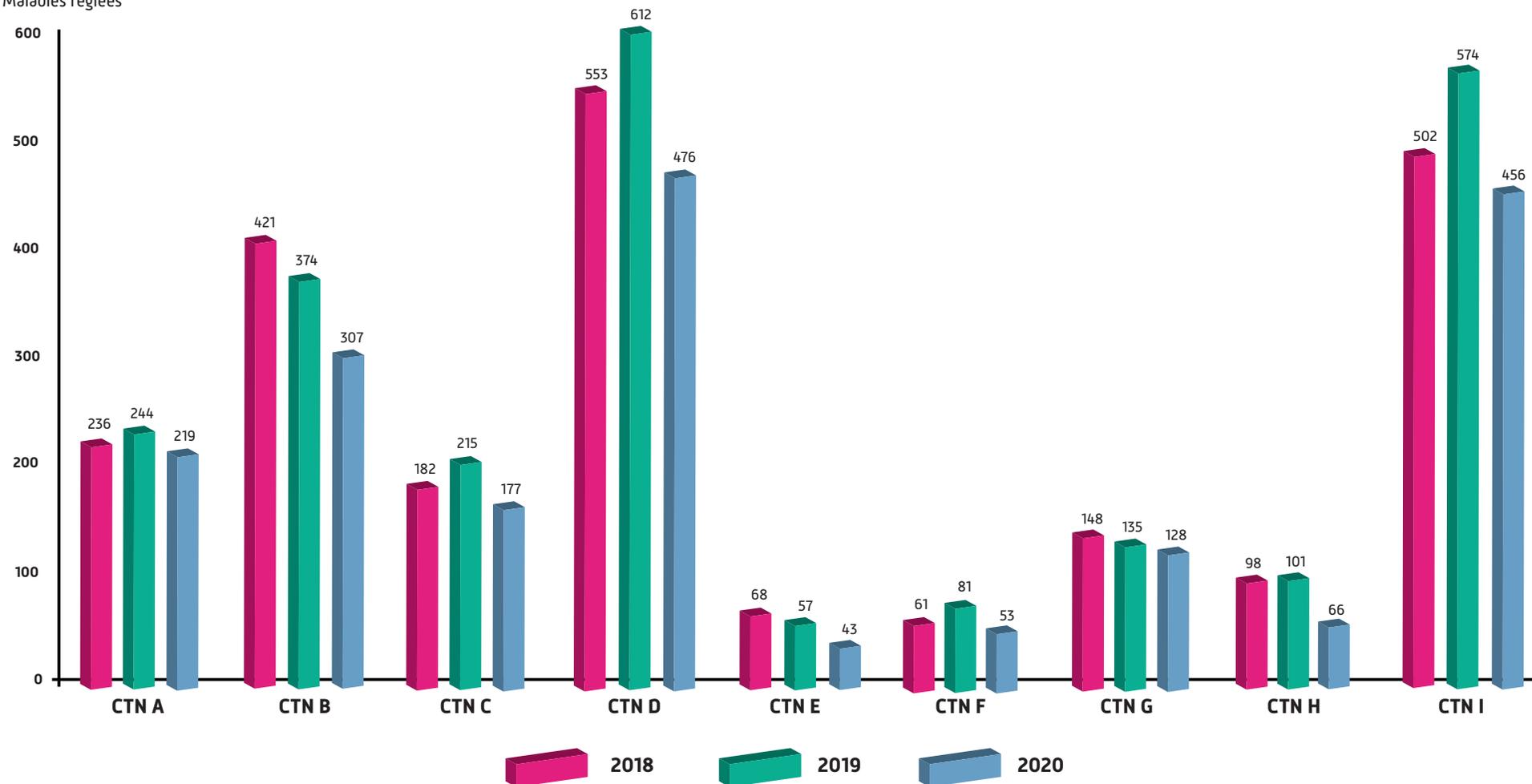
« Maladies Professionnelles : une baisse conjoncturelle liée à la crise sanitaire ? »

Maladies Professionnelles - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Par secteur d'activité* (sur 3 ans)

Maladies réglées



*Analyse des Maladies Professionnelles imputées aux comptes employeurs

Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Maladies Professionnelles - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Evolution 2014-2020 / Maladies professionnelles les plus fréquentes*

Maladies Professionnelles	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
MP 57 : Affections périarticulaires	1 775	1 717	1 599	1 719	1 855	1 927	1 575
MP 30 : Affections liées à l'inhalation de poussières d'amiante	386	342	255	250	268	259	230
MP 97 et 98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier ou par la manutention manuelle de charges lourdes	178	170	159	196	190	162	142
MP 42 : Atteintes auditives provoquées par les bruits lésionnels	76	79	77	45	55	55	36
MP 79 : Lésions chroniques du ménisque	34	28	32	30	25	34	25
Autres MP	131	127	108	119	116	127	94
TOTAL	2 580	2 463	2 230	2 359 + 6% p/r à 2016	2 509 + 6% p/r à 2017	2 564 + 2% p/r à 2018	2 102 - 18% p/r à 2019
Décès	19	25	23	41	31	31	16
Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (MP 57, 69**, 79, 97, 98)	1 994	1 924	1 800	1 957 + 8,7% p/r à 2016	2 078 + 6,2% p/r à 2017	2 131 + 2,6% p/r à 2018	1 748 - 18% p/r à 2019
% représentatif de l'ensemble des MP	77%	78%	81%	83%	83%	83%	83%

*MP imputées à un employeur ou au compte spécial (y compris les catégories particulières)

Compte spécial : Sont inscrites au compte spécial toutes les MP non imputables à un seul employeur conformément aux dispositions de l'article D 242.6.3 du Code de la Sécurité Sociale de l'Arrêté du 16/10/95.

**MP 69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines outils et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes.

Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

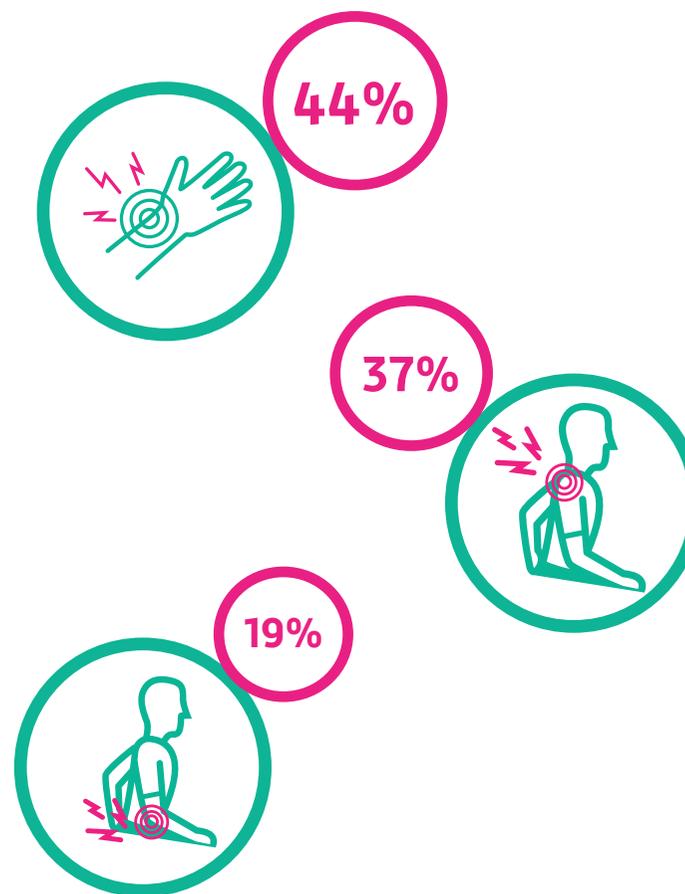
Maladies Professionnelles - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Détail MP 57 par code syndrome

Nb MP réglées	Siège lésions MP	Libellé Maladie Professionnelle «Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail : ...»
550	Poignet	Syndrome du canal carpien
291	EpauLe	Coiffe rotateurs rupture
244	Coude	Tendinopathie des muscles épicondylaires du coude
240	EpauLe	Tendinopathie chronique
87	Poignet	Téno-synovite
49	Poignet	Tendinite
44	EpauLe	Tendinopathie aigue
35	Coude	Tendinopathie des muscles épitrochléens du coude
23	Coude	Syndrome canalaire du nerf ulnaire
3	EpauLe	EpauLe douloureuse
3	EpauLe	EpauLe enraidie
2	Genou	Hygroma chronique du genou
1	Cheville	Tendinite achilléenne échographie
1	Coude	Epicondylite
1	Genou	Genou tendinopathie sous-quadriceps échographie
1	Poignet	Syndrome de la loge de Guyon
1575		

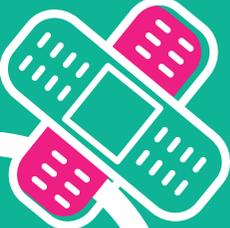
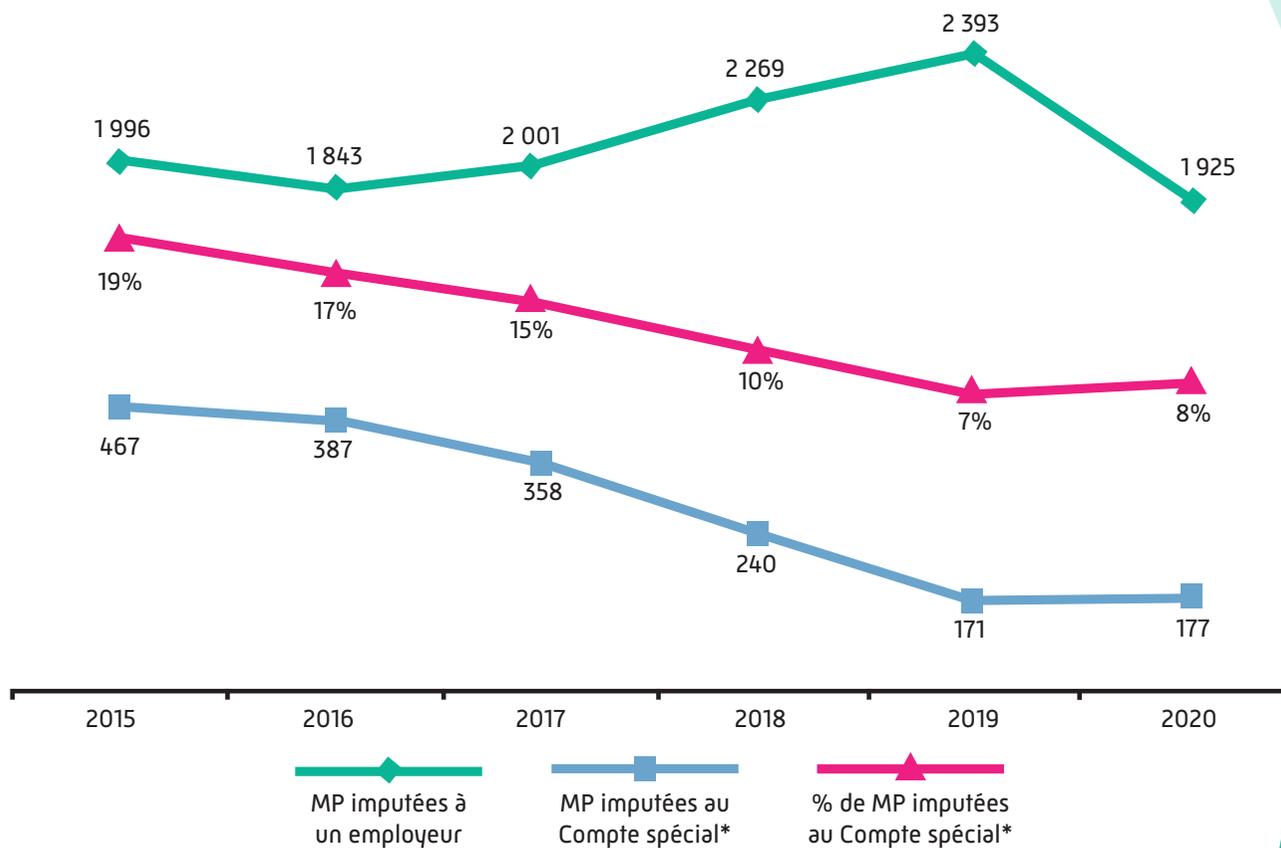
« Prédominance du syndrome du canal carpien qui représente 35% des affections périarticulaires »



Maladies Professionnelles - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Evolution 2015-2020
des imputations des Maladies Professionnelles



**ZOOM
IMPUTATION**

« Le pourcentage
de MP imputées au
compte spécial
reste bas »

* y compris les catégories particulières
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Maladies Professionnelles - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Evolution 2015-2020

Maladies Professionnelles les plus fréquentes par type d'imputation

Imputées à un employeur

Maladies Professionnelles	2015	2016	2017	2018	2019	2020
57	1 615	1 494	1 623	1 749	1 857	1 513
30	56	58	60	164	183	136
97 et 98	120	120	159	178	150	140
42	73	68	41	53	54	33
79	25	31	26	24	33	25
Autres MP	107	72	92	101	116	78
Total	1 996	1 843	2 001	2 269	2 393	1 925
Les TMS (57, 69, 79, 97, 98) Soit ...% des MP	1 768 89%	1 654 90%	1 818 91%	1 958 86%	2 048 86%	1 684 87%

Imputées au Compte spécial (y compris les catégories particulières)

Maladies Professionnelles	2015	2016	2017	2018	2019	2020
30	286	197	190	104	76	94
57	102	105	96	106	70	62
97 et 98	50	39	37	12	12	2
25	/	/	/	/	3	3
16B	/	/	/	/	/	2
47A	/	/	/	/	/	2
04	/	/	/	/	2	/
15T	6	6	1	5	2	1
42	6	9	4	2	1	3
79	3	1	4	1	1	/
37A	/	/	/	/	/	1
100A	/	/	/	/	/	1
Autres MP	20	28	27	8	4	6
Total	464	378	358	240	171	177
Les TMS (57, 69, 79, 97, 98) Soit ...% des MP	156 33%	146 38%	139 39%	120 50%	83 49%	64 36%

015B : Affections de mécanisme allergique provoquées par les amines aromatiques, leurs sels, leurs dérivés

15T : Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines aromatiques

16B : Affections cancéreuses provoquées par les goudrons de houille, les huiles de houille, les brais de houille et les suies de combustion du charbon

25A : Affections dues à la silice cristalline, aux silicates cristallins, au graphite ou à la houille.

30 : Maladies professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante

42A : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels

47A : Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois

57A : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

69A : Vibrations et chocs transmis au système main/bras

79A : Lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif

97A : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier

98A : Manutention manuelle de charges lourdes

100A : Infection au SARS-CoV2

04 : Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant

37A : Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel

Carsat Sud-Est - SNTRP 2020



« 96 % des TMS sont imputés aux Comptes employeurs »

« 41 % des MP liées à l'amiante sont imputées au Compte spécial »

Maladies Professionnelles - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Evolution 2015-2020 de l'imputation des incapacités permanentes et des décès

MP imputées à un employeur

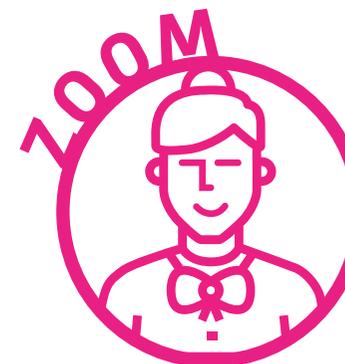
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Maladies professionnelles réglées	1 996	1 843	2 001	2 269	2 393	1 925
Incapacités Permanentes (y compris décès)	1 125	970	1 023	1 168	1 173	999
Décès	7	4	9	22	20	9
Décès relatifs aux affections provoquées par l'amiante	4 57%	3 75%	7 78%	16 73%	16 80%	9 100%

MP imputées au Compte spécial*

(y compris catégories particulières)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Maladies professionnelles réglées	467	387	358	240	171	177
Incapacités Permanentes (y compris décès)	407	350	294	179	134	154
Décès	18	19	32	9	11	7
Décès relatifs aux affections provoquées par l'amiante	17 94%	17 90%	30 94%	8 89%	10 91%	6 86%

* Compte spécial : Sont inscrites au Compte spécial toutes les MP non imputables à un seul employeur conformément aux dispositions de l'article D 242.6.3 du Code de la Sécurité Sociale de l'Arrêté du 16/10/95





La Carsat Sud-Est dispose d'un éventail d'actions pour aider les employeurs à prévenir les risques et protéger les salariés: informations, conseils, formations, interventions des préventeurs en entreprise, incitations financières, contrôles,...

Elle développe ses actions sur les régions Paca et Corse avec un important réseau de partenaires: services de santé au travail, DREETS, Anact, organismes de prévention, fédérations professionnelles...





« Des chiffres inégaux selon les secteurs d'activité et les départements »

Le risque Trajet était déjà connu pour être dépendant des conditions de circulation (météorologie, densité de population et donc de trafic, zones rurales versus zones urbaines, ...), 2020 aura démontré que les organisations de travail vont également fortement impacter cette sinistralité. Si on enregistre une telle baisse de sinistralité en 2020 [-19,3% par rapport à 2019], il faut vraisemblablement y voir l'impact des chutes (voire arrêts) d'activité mais aussi la mise en œuvre bien plus massive du télétravail dans les entreprises du territoire.

Les évolutions de sinistralité demeurent assez hétérogènes selon les secteurs d'activité :

- Les Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...) (CTN H) ont connu la baisse la plus marquée (34,6% par rapport à 2019).
- Mais d'autres ont subi des résultats plus mitigés :
 - o Les activités de Service II (Santé, nettoyage, travail temporaire...) (CTN I) enregistrent une baisse modérée de 11,2% par rapport à 2019.
 - o La métallurgie (CTN A) connaît une baisse de 9,5% par rapport à 2019.
 - o Le secteur du Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu (CTN F) connaît une baisse peu significative dans ce contexte (3,4% par rapport à 2019).
 - o Enfin, le secteur de la « Chimie, caoutchouc, plasturgie » (CTN E) a même connu une légère augmentation (+1 sinistre entre 2019 et 2020).

Sur nos territoires, les évolutions entre 2019 et 2020 sont là encore contrastées entre :

- les Hautes Alpes qui enregistrent la baisse la plus modérée (-9,3%)
- et la Corse du Sud qui connaît la plus forte baisse (-36,8%).

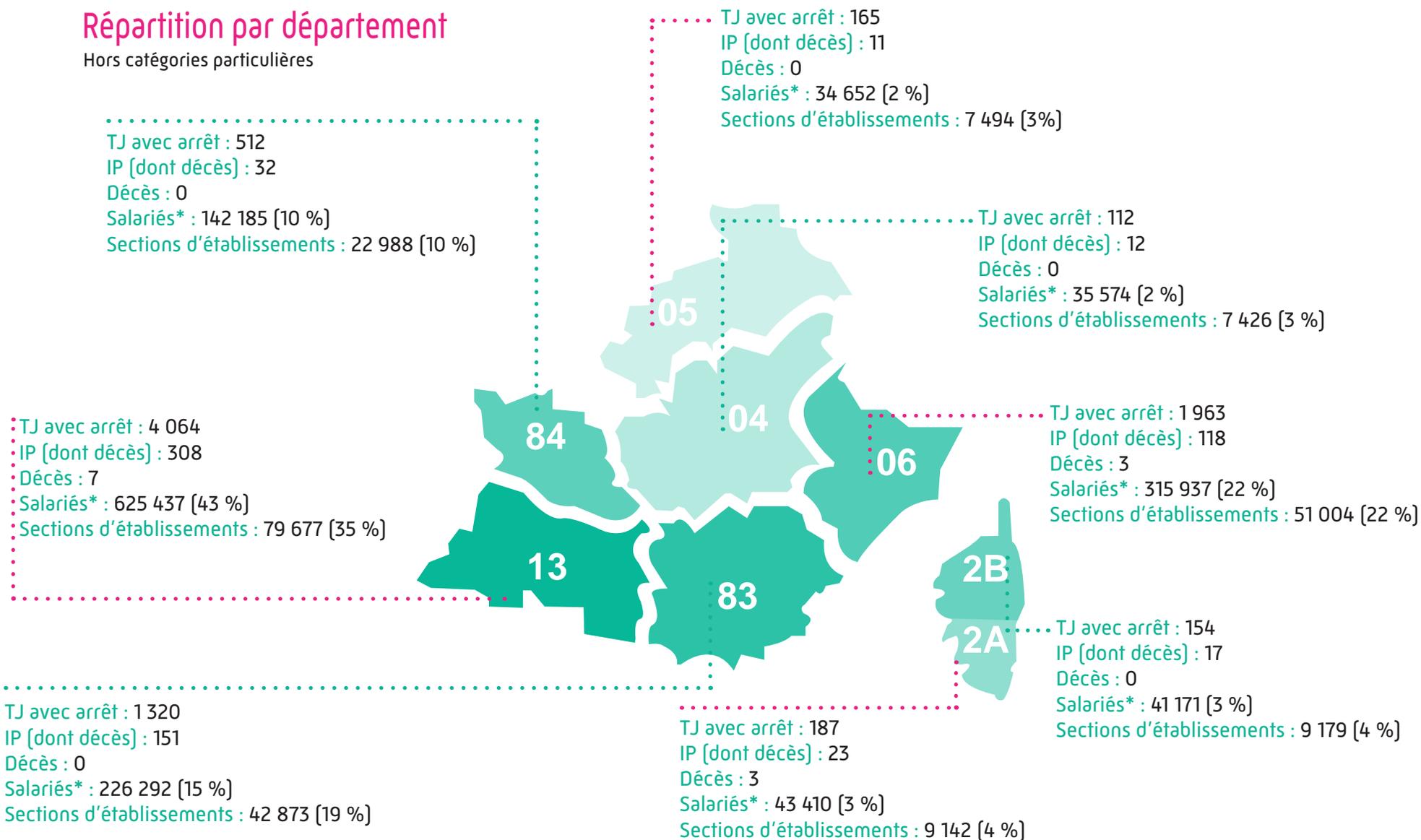
Malgré cette tendance à la décreue, la région a cependant encore payé un lourd tribut puisque 14 décès ont endeuillé les entreprises de PACAC.

Accidents du Trajet - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Répartition par département

Hors catégories particulières



* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque

Accidents du Trajet - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Evolution 2015-2020



	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Sections d'établissements	222 667	223 026	223 125	226 360	230 777	231 337
Salariés**	1 419 556	1 431 000	1 464 449	1 462 042	1 492 663	1 472 246
Heures travaillées	2 104 170 572	2 138 104 434	2 319 911 578	2 402 427 519	2 419 264 129	n/c
Accidents du trajet avec arrêt	9 232	9 454	9 497	10 064	10 648	8 594
Indice de Fréquence	6,5	6,6	6,4 IFN : 4,8	6,8 IFN : 5,2	7,0 IFN : 5,1	n/c
Jours de travail perdus pour incapacité temporaire	790 828	791 475	793 278	848 451	924 678	929 880
Durée moyenne d'une incapacité temporaire (en jours)	86	84	84	84	87	108
Incapacités Permanentes (y compris décès)	1 019	926	912	878	889	687
Décès	26	17	23	44	19	14

* cf. Avant-propos

** En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié

à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque

Y compris les catégories particulières, sauf pour le calcul de l'indice de fréquence.

Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Accidents du Trajet - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Par secteur d'activité

CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	9 897	96 865	555	1
B	Bâtiment et Travaux Publics	34 892	145 476	444	2
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	23 964	169 646	884	2
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	43 228	237 014	1 723	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	777	25 310	108	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	2 966	17 955	86	1
G	Commerces non alimentaires	48 491	186 202	960	2
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	33 381	292 356	1 103	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	32 187	293 834	2 614	5
Total CTN		229 783	1 464 658	8 477	13
Catégories particulières		1 554	7 588	118	1
Total		231 337	1 472 246	8 595	14

** En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020



Zoom secteurs d'activité



« Des secteurs prioritaires en matière de prévention identiques à 2019 »

Les indices n'ayant pas été calculés pour 2020, les secteurs d'activité sont comparés ci-après en mesurant leur part relative de sinistres et en le confrontant à la part d'effectif salariés du secteur considéré.

Le secteur des Activités de service II (Santé, nettoyage, travail temporaire...) [CTN I] et le secteur des Services, Commerces et Industries de l'alimentation [CTND] présentent ainsi des fractions supérieures pour l'ensemble des types de sinistres (AT, Trajet, MP) en regard de leur part d'effectifs respective.

Malgré les efforts déployés et les améliorations constatées par la profession et les acteurs de la santé et sécurité au travail, la prévention dans le BTP reste également une priorité.

Il est à noter que les autres secteurs d'activité peuvent en leur sein présenter certaines activités professionnelles atypiques dont les indicateurs sont élevés, justifiant un intérêt porté en prévention par la Carsat Sud-Est.



Zoom secteurs d'activité - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

CTN	Libellé CTN	NB SE	Effectif*	% effectif PACAC	% contribution aux AT	% contribution aux MP	% contribution aux TJ
A	Métallurgie	9 897	96 865	7%	5%	11%	7%
B	Bâtiment et Travaux Publics	34 892	145 476	10%	14%	16%	5%
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	23 964	169 646	12%	16%	9%	10%
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	43 228	237 014	16%	19%	25%	20%
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	777	25 310	2%	1%	2%	1%
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	2 966	17 955	1%	2%	3%	1%
G	Commerces non alimentaires	48 491	186 202	13%	9%	7%	11%
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	33 381	292 356	20%	5%	3%	13%
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	32 187	293 834	20%	30%	24%	31%
Total		229 783	1 464 658				

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Carsat Sud-Est - SNTPR 2020



AT Zoom secteurs d'activité - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Top 15 APE*

Code APE	Libellé Code APE	Nb AT avec arrêt	Effectif**	% des AT
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	2 528	48 219	5%
8610Z	Activités hospitalières	2 066	56 145	4%
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	1 651	17 193	4%
8810A	Aide à domicile	1 593	18 996	3%
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment	1 580	28 503	3%
4711F	Hypermarchés	1 458	23 377	3%
4711D	Supermarchés	1 309	21 383	3%
4941B	Transports routiers de fret de proximité	1 208	13 532	3%
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	1 173	24 068	3%
5610A	Restauration traditionnelle	1 166	45 004	2%
4941A	Transports routiers de fret interurbains	1 012	13 214	2%
8411Z	Administration publique générale	896	63 346	2%
5610C	Restauration de type rapide	875	23 796	2%
8730A	Hébergement social pour personnes âgées	709	7 078	2%
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	637	23 584	1%
Total		19 861	427 438	42%

Sinistres imputables à l'employeur (CTN A à I)

* Activité principale exercée

** En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020



MP Zoom secteurs d'activité - Statistiques 2020

Synthèse PACA et Corse

Top APE*

Code APE	Libellé Code APE	Nb MP réglées	Effectif**	% des MP imputées à un compte employeur
4711F	Hypermarchés	105	23 377	5%
8610Z	Activités hospitalières	74	56 145	4%
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	73	28 503	4%
4711D	Supermarchés	73	21 383	4%
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	68	24 068	4%
8810A	Aide à domicile	52	18 996	3%
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	51	17 193	3%
5610A	Restauration traditionnelle	48	45 004	2%
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	34	13 861	2%
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	34	48 219	2%
9602A	Coiffure	32	9 112	2%
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	28	23 584	1%
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	25	16 176	1%
5629B	Autres services de restauration n.c.a.	25	4 049	1%
4941A	Transports routiers de fret interurbains	24	13 214	1%
8411Z	Administration publique générale	24	63 346	1%
8730A	Hébergement social pour personnes âgées	24	7 078	1%
Total		794	433 308	41%

* Activité principale exercée

** En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque

Y compris catégories particulières sauf pour le calcul de l'indice de fréquence
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020



TJ Zoom secteurs d'activité - Statistiques 2020

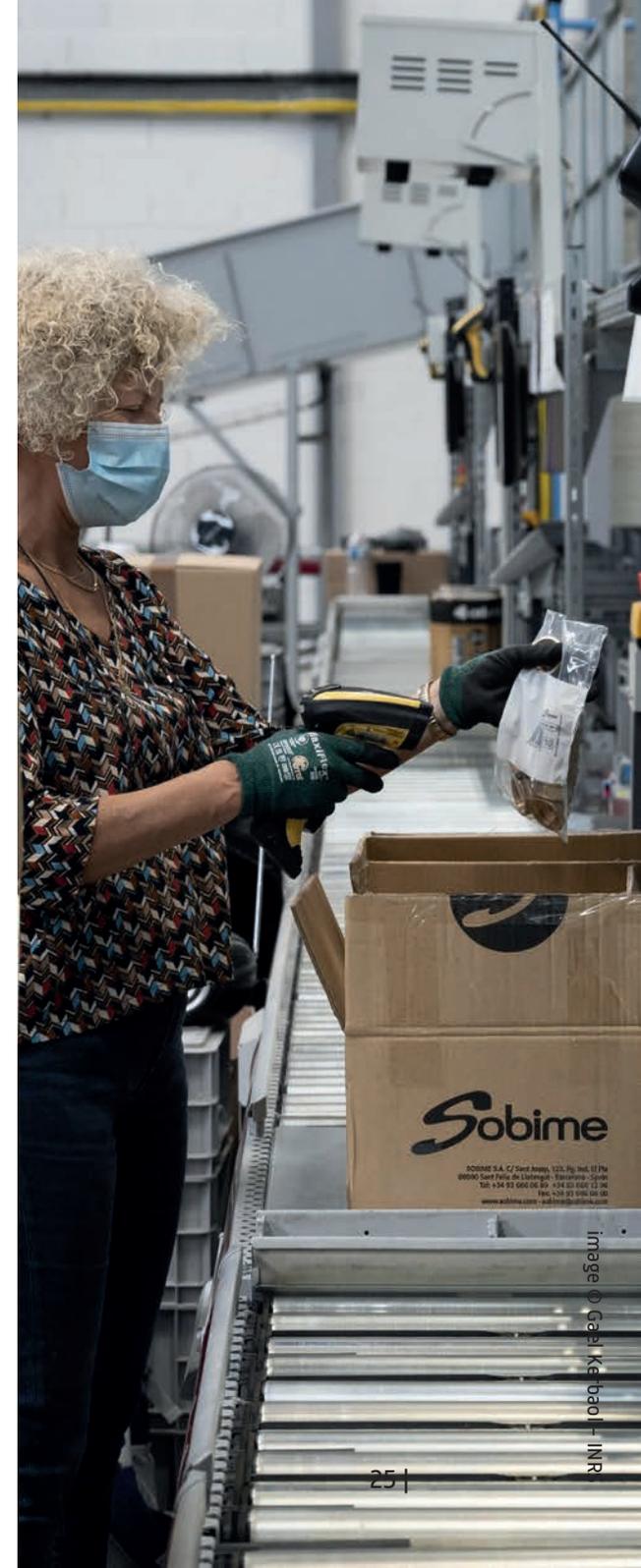
Synthèse PACA et Corse

Top 15 APE*

Code APE	Libellé Code APE	Nb TRAJET avec arrêt	Effectif**	% des TJ
8610Z	Activités hospitalières	423	56 145	5%
8810A	Aide à domicile	395	18 996	5%
5610A	Restauration traditionnelle	373	45 004	4%
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	357	48 219	4%
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	272	24 068	3%
5610C	Restauration de type rapide	221	23 796	3%
4711D	Supermarchés	214	21 383	3%
4711F	Hypermarchés	200	23 377	2%
8411Z	Administration publique générale	180	63 346	2%
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	163	17 193	2%
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	145	23 584	2%
8010Z	Activités de sécurité privée	137	15 289	2%
8899B	Action sociale sans hébergement n.c.a.	113	12 332	1%
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	113	16 672	1%
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	109	13 861	1%
Total		3 415	423 265	40%

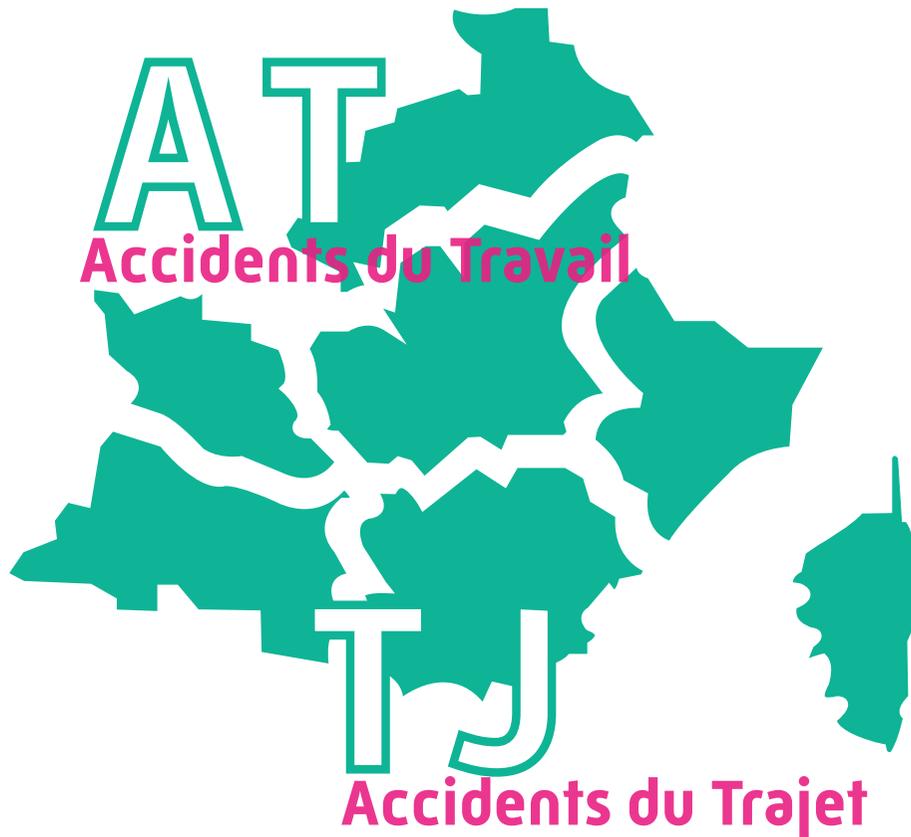
* Activité principale exercée

** En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020





Zoom sur les départements



Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Alpes de Haute - Provence (04)

Accidents du Travail (AT) : Répartition par Comité Technique National



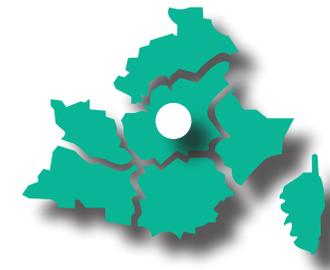
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	IP (y compris décès)	Décès
A	Métallurgie	290	1 498	32	3	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	1 008	3 513	153	15	1
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	818	3 189	112	9	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	1 676	6 921	236	11	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	35	2 111	24	1	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	80	233	12	0	0
G	Commerces non alimentaires	1 117	3 684	79	4	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	987	5 575	76	6	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	1 415	8 850	388	25	0
Total		7 426	35 574	1 112	74	1

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Alpes de Haute - Provence (04)

Accidents du Trajet (TJ) : Répartition par Comité Technique National



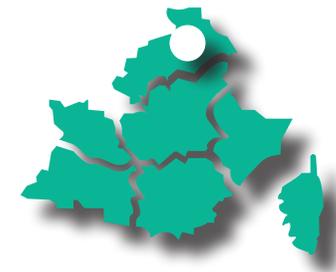
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	290	1 498	7	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	1 008	3 513	6	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	818	3 189	17	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	1 676	6 921	23	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	35	2 111	3	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	80	233	4	0
G	Commerces non alimentaires	1 117	3 684	13	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	987	5 575	9	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	1 415	8 850	30	0
Total		7 455	36 760	112	0

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Hautes - Alpes (05)

Accidents du Travail (AT) : Répartition par Comité Technique National



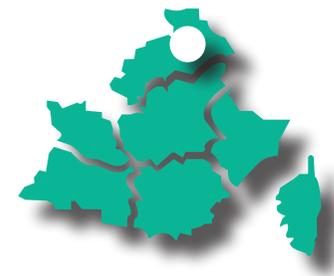
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	IP (y compris décès)	Décès
A	Métallurgie	275	1 464	63	4	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	980	4 027	221	15	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	898	4 218	245	13	2
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	1 889	7 473	212	6	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	8	88	2	0	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	98	418	28	2	1
G	Commerces non alimentaires	1 449	4 034	76	2	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	905	5 750	62	2	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	992	7 180	396	19	0
Total		7 494	34 652	1 305	63	3

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Hautes - Alpes (05)

Accidents du Trajet (TJ) : Répartition par Comité Technique National



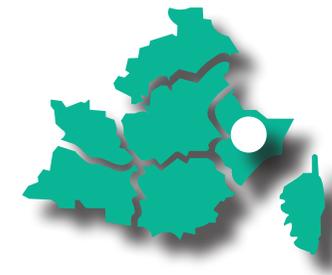
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	275	1 464	6	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	980	4 027	12	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	898	4 218	23	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	1 889	7 473	37	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	8	88	0	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	98	418	3	0
G	Commerces non alimentaires	1 449	4 034	10	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	905	5 750	14	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	992	7 180	60	0
Total		7 494	34 652	165	0

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Alpes - Maritimes [06]

Accidents du Travail (AT) : Répartition par Comité Technique National



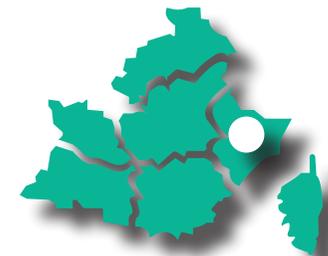
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	IP (y compris décès)	Décès
A	Métallurgie	1 950	17 333	344	13	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	7 519	27 615	1 237	59	2
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	4 696	31 287	1 206	41	1
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	9 252	53 406	1 967	59	1
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	187	7 671	122	5	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	655	2 897	89	7	1
G	Commerces non alimentaires	12 246	44 589	953	27	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	7 560	69 145	586	21	2
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	6 939	61 994	2 733	104	3
Total		51 004	315 937	9 237	336	10

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Alpes - Maritimes [06]

Accidents du Trajet (TJ) : Répartition par Comité Technique National



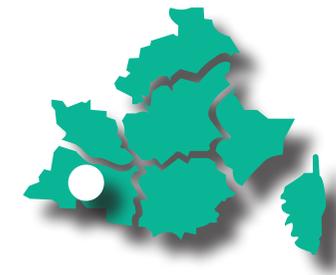
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	1 950	17 333	118	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	7 519	27 615	87	1
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	4 696	31 287	170	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	9 252	53 406	476	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	187	7 671	26	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	655	2 897	13	0
G	Commerces non alimentaires	12 246	44 589	239	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	7 560	69 145	276	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	6 939	61 994	558	2
Total		51 004	315 937	1 963	3

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Bouches - du - Rhône (13)

Accidents du Travail (AT) : Répartition par Comité Technique National



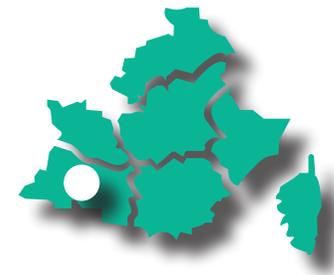
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	IP (y compris décès)	Décès
A	Métallurgie	3 681	49 792	959	79	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	11 326	56 339	1 967	128	2
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	9 462	81 956	3 244	196	1
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	13 066	77 654	3 228	138	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	320	11 136	209	9	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	863	6 160	223	14	1
G	Commerces non alimentaires	15 900	72 076	1 628	88	1
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	13 417	143 229	1 084	54	3
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	11 642	127 095	6 026	317	2
Total		79 677	625 437	18 568	1 023	10

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Bouches - du - Rhône (13)

Accidents du Trajet (TJ) : Répartition par Comité Technique National

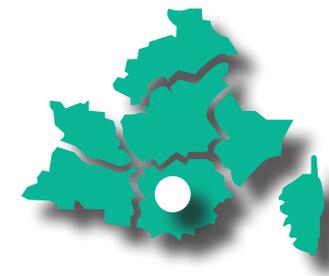


CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	3 681	49 792	260	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	11 326	56 339	205	1
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	9 462	81 956	449	2
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	13 066	77 654	648	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	320	11 136	58	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	863	6 160	31	0
G	Commerces non alimentaires	15 900	72 076	452	1
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	13 417	143 229	608	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	11 642	127 095	1353	3
Total		79 677	625 437	4 064	7

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Var (83)



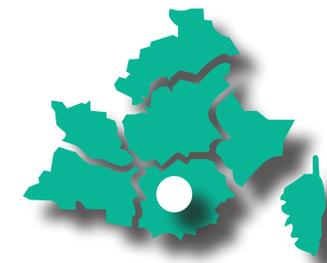
Accidents du Travail (AT) : Répartition par Comité Technique National

CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	IP (y compris décès)	Décès
A	Métallurgie	1 910	14 461	390	25	3
B	Bâtiment et Travaux Publics	7 195	25 163	1 353	92	3
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	3 793	22 651	1 384	77	3
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	8 588	45 272	1 703	118	3
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	94	1 275	28	3	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	691	3 259	146	12	0
G	Commerces non alimentaires	9 408	31 973	642	48	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	5 136	35 213	342	23	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	6 058	47 025	2 453	204	1
Total		42 873	226 292	8 441	602	13

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Var (83)



Accidents du Trajet (TJ) : Répartition par Comité Technique National

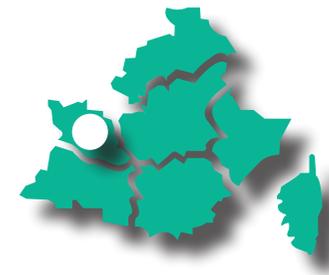
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	1 910	14 461	116	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	7 195	25 163	81	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	3 793	22 651	138	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	8 588	45 272	324	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	94	1 275	9	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	691	3 259	13	0
G	Commerces non alimentaires	9 408	31 973	143	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	5 136	35 213	117	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	6 058	47 025	379	0
Total		42 873	226 292	1 320	0

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Vaucluse (84)

Accidents du Travail (AT) : Répartition par Comité Technique National



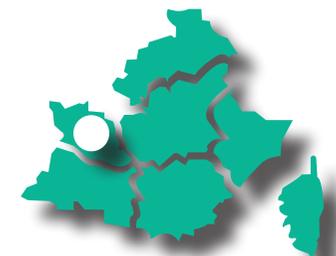
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	IP (y compris décès)	Décès
A	Métallurgie	1 195	9 303	246	15	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	3 708	15 390	669	50	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	2 529	15 611	680	33	2
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	4 305	26 346	976	43	1
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	94	2 701	71	3	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	347	3 715	143	9	0
G	Commerces non alimentaires	4 476	18 391	356	26	1
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	3 237	21 079	177	11	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	3 097	29 649	1 218	58	1
Total		22 988	142 185	4 536	248	5

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Vaucluse (84)

Accidents du Trajet (TJ) : Répartition par Comité Technique National



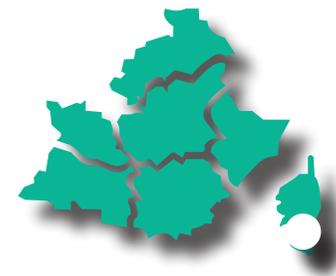
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	1 195	9 303	31	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	3 708	15 390	34	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	2 529	15 611	39	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	4 305	26 346	118	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	94	2 701	10	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	347	3 715	17	0
G	Commerces non alimentaires	4 476	18 391	51	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	3 237	21 079	53	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	3 097	29 649	159	0
Total		22 988	142 185	512	0

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Corse du Sud (2A)

Accidents du Travail (AT) : Répartition par Comité Technique National



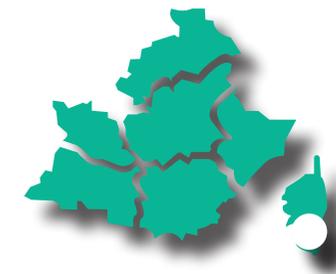
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	IP (y compris décès)	Décès
A	Métallurgie	261	1 571	44	7	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	1 575	6 808	388	25	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	842	5 424	193	20	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	2 378	10 696	350	17	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	17	177	2	0	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	117	713	29	1	0
G	Commerces non alimentaires	2 072	5 872	112	8	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	1 001	6 155	65	5	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	879	5 994	207	16	0
Total		9 142	43 410	1 390	99	0

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Corse du Sud (2A)

Accidents du Trajet (TJ) : Répartition par Comité Technique National



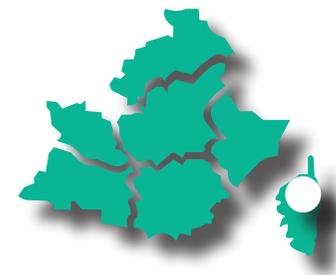
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	261	1 571	10	1
B	Bâtiment et Travaux Publics	1 575	6 808	13	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	842	5 424	25	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	2 378	10 696	62	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	17	177	2	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	117	713	3	1
G	Commerces non alimentaires	2 072	5 872	31	1
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	1 001	6 155	11	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	879	5 994	30	0
Total		9 142	43 410	187	3

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Haute - Corse (2B)

Accidents du Travail (AT) : Répartition par Comité Technique National



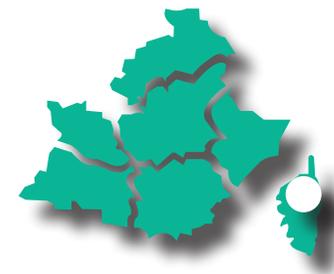
CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	AT avec arrêt	IP (y compris décès)	Décès
A	Métallurgie	335	1 443	47	3	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	1 581	6 621	388	31	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	926	5 310	269	13	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	2 074	9 246	308	15	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	22	151	3	0	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	115	560	26	3	0
G	Commerces non alimentaires	1 823	5 583	123	6	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	1 138	6 210	74	3	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	1 165	6 047	256	13	1
Total		9 179	41 171	1 494	87	1

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Zoom sur les départements- Statistiques 2020

Haute - Corse (2B)

Accidents du Trajet (TJ) : Répartition par Comité Technique National



CTN	Libellé CTN	SE	Salariés*	TJ avec arrêt	Décès
A	Métallurgie	335	1 443	7	0
B	Bâtiment et Travaux Publics	1 581	6 621	6	0
C	Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	926	5 310	23	0
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	2 074	9 246	35	0
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	22	151	0	0
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	115	560	2	0
G	Commerces non alimentaires	1 823	5 583	21	0
H	Activités de Service I (administrations, assurances, banques, enseignement privé...)	1 138	6 210	15	0
I	Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...)	1 165	6 047	45	0
Total		9 179	41 171	154	0

* En 2020, il s'agit de l'effectif contractuellement lié à l'entreprise et non de l'effectif exposé au risque
Sinistres imputables à l'employeur
Carsat Sud-Est - SNTRP 2020

Lexique

Etablissement (Ets)

Désigne tout atelier, usine ou local professionnel appartenant à une entreprise et possédant un caractère géographique distinct. Un établissement peut comprendre plusieurs sections d'établissements.

Section d'établissement (SE)

Désigne l'unité de gestion de base de la tarification à laquelle correspondent un numéro de risque (activité professionnelle) et un taux de cotisation notifié par la Carsat.

Accident du travail (AT)

Selon le Code de la Sécurité Sociale, art. L411-1 :

« Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. ».

Accident du trajet (TJ)

Selon le Code de la Sécurité Sociale, art. L411-2 :

« Est également considéré comme accident du travail, lorsque la victime ou ses ayants droit apportent la preuve que l'ensemble des conditions ci-après sont remplies ou lorsque l'enquête permet à la caisse de disposer sur ce point

de présomptions suffisantes, l'accident survenu à un travailleur mentionné par le présent livre, pendant le trajet d'aller et de retour, entre :

1°) la résidence principale, une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial et le lieu du travail. Ce trajet peut ne pas être le plus direct lorsque le détour effectué est rendu nécessaire dans le cadre d'un covoiturage régulier ;
2°) le lieu du travail et le restaurant, la cantine ou, d'une manière plus générale, le lieu où le travailleur prend habituellement ses repas, et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi. ».

Incapacité Permanente (IP)

Désigne tout sinistre lié au travail ayant entraîné l'attribution :

- d'une indemnité en capital lorsque le taux d'incapacité permanente partielle est inférieur à 10 %,
ou
- d'un capital représentatif de rente lorsque le taux d'incapacité permanente partielle est supérieur ou égal à 10 % [décès compris].

Comité Technique National (CTN)

Les activités sont regroupées dans des branches ou groupes de branches constituant les Comités Techniques Nationaux (CTN).

Compte spécial

Conformément aux dispositions de l'article D 242.3 du Code de la Sécurité Sociale de l'Arrêté du 16/10/1995, sont inscrites au compte spécial toutes les maladies professionnelles dont l'imputation à un employeur ne serait pas justifiée (exposition de la victime chez plusieurs employeurs, etc.)

Maladie professionnelle (MP)

Selon le Code de la Sécurité Sociale, art. L461-1 :

«[...] Est présumée d'origine professionnelle toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles et contractée dans les conditions mentionnées à ce tableau [...]

[...] Peut être également reconnue d'origine professionnelle, une maladie caractérisée non désignée dans un tableau de maladies professionnelles lorsqu'il est établi qu'elle est essentiellement et directement causée par le travail habituel de la victime et qu'elle entraîne le décès de celle-ci ou une incapacité permanente [...]. ».

Selon le Code de la Sécurité Sociale, art. L.461.2 :

«Des tableaux annexés par Décret en Conseil d'Etat énumèrent les manifestations morbides d'intoxication aiguës ou chroniques présentées par les travailleurs exposés d'une façon habituelle à l'action des agents nocifs mentionnés par lesdits tableaux qui donnent, à titre indicatif, la liste des principaux travaux comportant la manipulation ou l'emploi de ces agents. Ces manifestations sont présumées d'origine professionnelle.».

Indice de fréquence

Désigne le nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1000 salariés.

Taux de fréquence

Désigne le nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées.

Taux de gravité

Désigne le nombre de journées d'incapacité temporaire par millier d'heures travaillées.



1 472 246 salariés affiliés
au régime général de
la Sécurité sociale
231 337 sections d'établissements
...

... la Carsat Sud-Est recueille et met
à votre disposition une information
statistique diversifiée sur les risques
professionnels

2020

Mode de calcul des statistiques

Dénombrement des sinistres

La Carsat recense les sinistres AT/MP ayant entraîné l'imputation au compte employeur (ou au compte spécial) d'un 1er règlement :

- d'indemnité journalière, correspondant à un arrêt de travail d'au moins 24 heures, en sus du jour au cours duquel l'accident est survenu,
- d'indemnité en capital ou d'un capital rente, correspondant à la réparation d'une incapacité permanente (I.P.),
- ou d'un capital décès, consécutif à un sinistre mortel.

Un sinistre AT/MP est donc comptabilisé uniquement l'année correspondant à ce 1er règlement¹.

Par ailleurs, les incapacités permanentes, les décès et les journées d'incapacités temporaires font l'objet de dénombrements complémentaires :

- les incapacités permanentes consécutives aux sinistres AT/MP sont recensées l'année du règlement de l'indemnité en capital (pour les taux d'I.P. inférieurs à 10%) ou l'année du règlement d'un capital rente (pour les taux d'I.P. supérieurs ou égaux à 10%),
- les décès consécutifs aux sinistres AT/MP sont comptabilisés l'année du règlement du capital décès. Les cas pris en compte sont uniquement ceux pour lesquels le décès est intervenu avant consolidation, c'est-à-dire avant fixation d'un taux d'incapacité permanente et liquidation d'une rente,
- les journées d'incapacités temporaires consécutives aux sinistres AT/MP sont dénombrées quelle que soit l'année de 1er règlement du sinistre, sachant que les jours d'indemnités journalières sont comptabilisés en cohérence avec les règles de réparation, c'est-à-dire en jours calendaires à partir du lendemain de l'accident.

Dénombrement des effectifs

Jusqu'en 2016, l'effectif salarié était déterminé en conformité avec l'arrêté du 17 octobre 1995 dans le but de statuer sur le mode de tarification des entreprises. Cet effectif était égal à la moyenne du nombre de salariés présents à la date du dernier jour de chaque trimestre de l'année considérée.

Les salariés à temps complet présents à la fin de chaque trimestre étaient comptés pour 1, ceux travaillant à temps partiel étaient comptés au prorata du rapport entre la durée inscrite dans leur contrat de travail et la durée légale de travail au cours du trimestre civil considéré ou, si elle est inférieure à la durée légale, la durée normale de travail accomplie dans l'établissement au cours dudit trimestre.

Pour les salariés en intérim, le mode de calcul dif-

fèrait par le fait que l'effectif était égal à la moyenne du nombre de salariés présents à la date du dernier jour de chaque mois de l'année considérée, et non plus du trimestre.

A compter de 2017, la mise en œuvre de la DSN (déclaration sociale nominative) qui se substitue à la DADS (déclaration annuelle des données sociales) sur le champ du secteur privé, implique la prise en compte de TOUS les salariés, et pas seulement ceux d'entre eux qui étaient contractuellement présents dans l'entreprise le dernier jour du trimestre (ou le dernier jour du mois pour l'intérim).

⁽¹⁾ Les sinistres avec 1er règlement sont aussi appelés « sinistres avec arrêt » dans d'autres brochures



Mode de calcul des statistiques

Dénombrement des sections d'établissements

Trois notions coexistent :

- l'entreprise : c'est une organisation juridique à bilan distinct répertoriée sous le numéro SIREN;
- l'établissement : il s'agit d'une unité de production située en un lieu distinct et classée sous le numéro SIRET;
- la section d'établissement (SE) : elle représente une activité professionnelle au sens du risque AT/MP dans un établissement.

Un établissement est identifié par un n° SIRET. Il est constitué d'un groupe d'individus exerçant sous une même autorité, en un certain lieu, une activité caractérisée.

La section d'établissement est une subdivision complémentaire au n° SIRET permettant d'identifier l'activité professionnelle à laquelle sont rattachés les salariés d'un établissement. Lorsque la réglementation l'autorise, plusieurs sections d'établissement peuvent être rattachées à un n° SIRET.

Les données relatives aux sections d'établissements sont calculées lors d'un traitement informatique basé sur la période triennale N-1, N-2 et N-3.

Les éléments statistiques de l'année 2020 (traités 2021) ont été calculés sur la base des années 2019, 2018, 2017.

Le nombre de sections d'établissements tient compte des sections d'établissements actives dans la période triennale considérée 2020/2018/2018 et de toutes celles radiées (quelle que soit l'année de radiation) pour lesquelles des sinistres ont fait l'objet de frais, rentes ou recours contre tiers au titre des AT/MP dans la période triennale.

Définition des indicateurs

En ce qui concerne les accidents du travail, les données relatives aux sinistres et aux effectifs permettent de calculer les indicateurs suivants :

- l'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1er règlement IT pour 1 000 salariés,
- le taux de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1er règlement IT par million d'heures de travail,
- le taux de gravité des incapacités temporaires est le nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1 000 heures de travail,
- l'indice de gravité des incapacités permanentes est le total des taux d'IP par million d'heures de travail, total

qui inclut les décès comme incapacités permanentes de 99%,

- le taux moyen d'une IP est la somme des taux d'IP rapporté à la somme des nouvelles IP et décès, avec prise en compte des décès selon les mêmes modalités que pour l'indice de gravité.

Source des données

Les statistiques présentées en CTR sont établies à partir des bases de données annuelles régionales :

- issues de SNTRP (Système National pour la Tarification des Risques Professionnels),
- mises à jour au 1er semestre de l'année N +1 (la base de l'année 2020 ayant été mise à jour au 1er semestre 2021, etc.)

⁽²⁾ Le SIRET est l'identifiant géographique d'un établissement. Il est constitué :
- du SIREN (9 caractères) de l'entreprise à laquelle le déclarant est rattaché,
- de son propre Numéro Interne de Classement (NIC), composé de 5 chiffres (un numéro d'ordre sur 4 chiffres + une clé permettant de vérifier la validité du NIC).

Carsat Sud-Est - Contactez-nous



Par courrier

Carsat Sud-Est

Direction des Risques Professionnels
Promotion de la prévention
35, rue George
13386 Marseille Cedex 20



Par téléphone

Tél : 04 91 85 98 51



Par internet

www.carsat-sudest.fr

Espace Entreprise

Rubrique «Statistiques régionales»

nathalie.cazeaux@carsat-sudest.fr

2020

STATISTIQUES RISQUES PROFESSIONNELS PACA CORSE